



Les 20 ans de la Fondation du Patrimoine - Témoignage de Jean-Jacques LOZACH



Les 20 ans de la Fondation du Patrimoine - Témoignage de Jean-Jacques LOZACH

Je suis heureux et fier d'avoir signé en 2001, en qualité de Président du Conseil Général, la convention entre le département de la Creuse et la Fondation du Patrimoine permettant l'octroi du label concerné. Cet acte fondateur a préfiguré un partenariat exemplaire, la concrétisation de centaines de projets mobilisateurs, associant souscriptions citoyennes et mécénat d'entreprises.

La complémentarité avec la M.D.A.P. (Maison Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) dynamise une politique patrimoniale indispensable à la revitalisation et l'attractivité du territoire. Elle entraîne une mise en désir touristique de notre espace et conforte la fierté des Creusois pour leur identité culturelle et historique.

Dans la continuité des vingt premières années de son cheminement, la Fondation confirmera son rôle majeur dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti de proximité, immergé dans une cadre de vie préservé.

J'en suis convaincu car son action rejoint la nécessité de retrouver une authenticité, servant de socle à la modernité du temps présent.

Bon anniversaire.